

# L'EFSA fait un point sur la fièvre de la vallée du Rift en Europe et à Mayotte

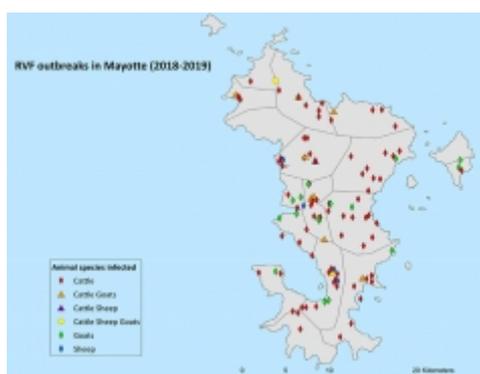
11 juin 2020

L'Agence européenne de sécurité sanitaire (EFSA) a publié, dans son EFSA Journal, deux articles consacrés à la fièvre de la vallée du Rift (FVR) en Europe et à Mayotte. La FVR est une maladie virale transmise par des moustiques des genres *Aedes* et *Culex*. Chez les animaux atteints (ruminants, camélidés domestiques et sauvages), elle provoque surtout des avortements. Zoonose souvent bénigne chez l'homme, elle peut néanmoins se présenter sous des formes graves, voire mortelles. Endémique en Afrique sub-saharienne et dans la péninsule arabique, la maladie est apparue il y a vingt ans en Afrique du Nord, en Turquie et au Moyen-Orient. Sa circulation à bas bruit dans les élevages a motivé une évaluation du risque de son introduction en Europe, alors qu'aucun cas n'y a jamais été rapporté.

Celle-ci pourrait se faire par l'intermédiaire d'animaux vivants infectés ou de moustiques porteurs embarqués dans des bateaux (notamment dans des conteneurs) et des avions provenant de pays touchés. Grâce aux règles sanitaires strictes en matière d'importation d'animaux vivants, le risque est jugé faible à très faible dans la plupart des pays de l'UE et plus élevé dans ceux ayant des relations commerciales intenses avec les régions où se développe la maladie (Pays-Bas, Malte, Grèce, Chypre). Pour enrayer la FVR, l'EFSA recommande une coopération importante avec les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, un renforcement et une harmonisation de la surveillance et des capacités de réponse en Europe, ainsi qu'une lutte par désinsectisation contre les vecteurs.

Disparue de Mayotte en 2007, 126 cas chez des ruminants et 143 cas humains y ont été diagnostiqués entre novembre 2018 et octobre 2019. Chez les premiers, la prévalence d'avortements a été multipliée par 5 par rapport aux années précédentes, et la production laitière a diminué de 18 %. Le climat tropical favorise la persistance des insectes vecteurs pendant toute l'année et, en outre, des animaux infectés sont introduits illégalement depuis les Comores. Déjà confrontés à une FVR endémique, les pays les plus exposés à une transmission en provenance de Mayotte sont les Comores, Madagascar, le Mozambique et la Tanzanie. L'EFSA juge le risque d'introduction en France métropolitaine très faible et faible pour la Réunion.

## Distribution géographique des cas de FVR dans les élevages de ruminants mahorais en 2018-2019



Source : EFSA

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Sources : [EFSA](#), [EFSA](#)